

# Compte-rendu: conseil d'école du lundi 9 novembre 2020.

## École Nelson Mandela Roset-Fluans, RPI des 3 Moulins.

### Présents :

#### Equipe pédagogique :

M JEANNOT (enseignant CP CE1)

Mme FAYARD (enseignants CM1 CM2)

M MONIER (directeur et enseignant CE2 CM1)

Mme SEQUIERA (complément de M JEANNOT et Mme FAYARD)

#### Représentants des parents d'élèves :

Mme BRESSON Marie Benedicte

Mme CHASSAIN Lidwine

M YAHIAOUI Réda

Elus : Mr ADRIANSEN (maire de Roset Fluans)

Mme GRAPPEY (SIVOS)

Excusé : Mme OLSZAK Anne (présidente du SIVOS)

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme FAYARD

### 1- Approbation du procès verbal du dernier conseil d'école :

Le procès verbal du conseil d'école du 23 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

### 2- Rôle du conseil d'école :

Les membres du conseil d'école sont : Monsieur le maire de Roset Fluans, Madame la Présidente du SIVOS, les enseignants de l'école et les parents d'élèves élus.

Le conseil d'école est l'instance qui vote en particulier le règlement intérieur de l'école, donne des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école primaire. On y traite de la sécurité (des PPMS, exercice incendie), des effectifs, des projets notamment du projet d'école, des sorties et de ce qui gravite autour de l'école (restauration scolaire, périscolaire, transport...).

### 3- Choix du mode de scrutin et déroulement des prochains conseils d'école :

Il faut faire un choix par rapport aux modalités de vote lors des conseils d'école. Cela peut se faire à main levée ou plis cachetés .

**Le vote à main levée est approuvé à l'unanimité.**

Le RPI des trois moulins regroupe l'école de Routelle et l'école de Roset Fluans. Il s'agit de deux écoles différentes (RPI et non une école intercommunale). Il convient donc de se réunir chacun de son côté lors du 1<sup>er</sup> conseil. Une demande à l'issue de celui-ci peut être faite à Monsieur le DASEN pour demander l'autorisation de faire les conseils d'école suivants ensemble.

**Le conseil d'école s'est prononcé en faveur d'une réunion commune pour l'avenir. Une demande est donc faite à Monsieur le DASEN dans ce sens.**

### 4- Effectifs et équipe pédagogique :

**Équipe pédagogique :** L'équipe pédagogique se compose de 5 enseignants cette année :

Mme Fayard, Mr Jeannot et Mr Monier.

Mme Sequeira complète Mr Jeannot le Lundi et Mme Fayard le Jeudi.

Actuellement Mme Mottas remplace Me Sequeira.

**Élèves** : Il y a 80 élèves à l'école cette année, répartis comme suit :

3 CP 21 CE1 20 CE2 15 CM1 21 CM2

M JEANNOT : 24 CP-CE1 (3-21)

M MONIER : 28 CE2-CM1 (8-20)

Mme FAYARD : 28 CM1-CM2 (7-21)

En France, dans chaque classe accueillant des GS, l'effectif devait être cette année au maximum de 24 élèves: c'est pour cela que le choix de 2 classes de CP a été retenu. C'est une donnée à prendre en compte dans les répartitions.

2 élèves vont encore probablement arriver en cours d'année.

Pour information, voici les effectifs des 3 autres classes du RPI situées à l'école de Routelle : 74 élèves

Marie-Ange GAIHIER : 26 élèves (16 PS/10 MS)

Sandrine JUIF RIBEIL : 24 élèves (17 MS/ 7 GS)

Myriam NAUD : 24 élèves (8GS/ 16CP)

Soit un total de 154 élèves à ce jour dans le RPI

Prévision des futurs élèves de PS (rentrée 2021) : 19

#### **5- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves de l'école :**

Cette année, après approbation lors du dernier conseil d'école, les élections de représentants se sont déroulées exclusivement par correspondance.

Je tiens à remercier également mes collègues pour leur présence lors de la préparation du matériel de vote et lors du dépouillement des élections.

Sur 127 électeurs inscrits, il y a eu 92 votes exprimés (participation : 72,44 %) et 80 suffrages exprimés pour la liste d'union et 12 bulletins nuls ou blancs.

On dénombre un nombre non négligeable de bulletins blancs en raison d'erreurs de procédure (enveloppes non signées, pas de noms sur les enveloppes...).

Les représentants des parents d'élèves élus sont :

classe	CP CE1	CE2 CM1	CM1 CM2
Délégués	BRESSON Marie Benedicte	CHASSAIN Lidwine	YAHIAOUI Réda
mail	marie.bresson@wanadoo.fr	lidwine.david@gmail.com	reda.yahiaoui@gmail.com
téléphone	06 59 69 11 28	06 52 71 48 00	06 79 60 67 49

Les délégués de parents ont un rôle important à jouer et représentent chacun une classe de l'école.

Les enseignants les remercient pour cet engagement.

Les parents peuvent les contacter par mail ou par téléphone pour soulever des questions concernant l'école.

Chaîne téléphonique : en plus de la communication par mail à toutes les familles de l'école, une chaîne téléphonique va être mise en place pour prévenir d'événements urgents (non passage du bus...). Les parents volontaires transmettront un numéro de téléphone portable pour être joints rapidement.

#### **6- Le règlement du RPI :**

Commun à l'école de Routelle, il a été élaboré à partir du règlement départemental des écoles publiques

en vigueur dans le Doubs et est réactualisé chaque année.

Une modification liée à l'âge de scolarisation a été apportée dans la partie Admission et scolarisation. En effet, la loi ayant changée, depuis la rentrée **scolaire** 2019, l'instruction est obligatoire dès **l'âge** de **3 ans**.

Il est à noter qu'un aménagement du temps scolaire peut être fait pour les PS. Il faut faire une demande à Mme la Directrice de l'école de Routelle.

Les différents points sont lus puis les membres du conseil d'école approuvent par vote.

Concernant les jeux (cartes et billes notamment) : nous demandons aux élèves de ne plus amener de jeux à l'école (pour limiter les échanges) au vu de la situation sanitaire

Un autre document essentiel est lu aussi au sein des membres de ce conseil : la charte de la laïcité que tous les élèves et leurs parents doivent connaître aussi.

Le règlement intérieur et la charte sont approuvés à l'unanimité.

## **7- Le PPMS ou Plan Particulier de Mise en Sécurité et santé à l'école:**

Depuis l'instruction interministérielle du 13 avril 2017, il y a 2 PPMS: le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat/intrusion. Dans l'année, il faut réaliser au moins 3 exercices de simulation dont au moins 1 exercice PPMS attentat/intrusion. Un exercice départemental aura lieu très prochainement, exercice au cours duquel les enfants se confineront dans les salles de classe (durant une dizaine de minutes).

Actuellement, les différentes contraintes (sanitaires et sécuritaires) nous mettent en difficulté pour ce genre d'exercices. L'exercice de simulation incendie prévu pour cette période est repoussé afin d'éviter le brassage des élèves au point de rassemblement.

L'exercice départemental aura lieu le 15 décembre.

Concernant le PPMS, un document est rédigé afin de prévoir les conduites à tenir en cas de risques. Il doit être réactualisé et signé chaque année par les membres du conseil d'école.

Lecture des documents puis signature par les membres du conseil. Il existe actuellement plusieurs risques de danger à l'école et donc plusieurs consignes différentes à mettre en place suivant le danger détecté.

Le dossier PPMS attentat/intrusion (mis en évidence de toutes formes de risques possibles et les comportements à adopter face à ces risques) est complété et actualisé également dans l'école.

Le protocole sanitaire : actuellement, nous en sommes au stade 2 : la modification réside surtout dans le brassage des élèves et l'aération, ainsi que le port du masque des élèves.

L'accueil n'est pas échelonné dans le temps mais dans 3 zones différentes. Les récréations se font dans des zones distinctes et il n'y a jamais plus de 2 classes simultanément. Les élèves lavent leurs mains à l'entrée en classe, avant et après les récréations.

Nous demandons aux élèves de laver leurs mains à l'arrivée à la maison et à la cantine.

Par contre, nous savons que dans le bus les élèves sont mélangés.

Les consignes sanitaires sont difficiles à mettre en place concernant les procédures en cas de cas avérés, de cas contacts ou d'attente de résultats de tests dans les familles. Un mail vous sera prochainement adressé pour clarifier les différentes procédures.

## **8- Climat scolaire.**

Cette année, les élèves nous paraissent plus calmes que les années précédentes, même s'ils restent souvent très bavards en classe.

## **9- Transport et périscolaire RPI.**

Je rappelle que nous n'avons pas de compétences concernant ce qui se passe dans le bus en dehors du temps

scolaires. Cela ne fait pas partie de nos missions.

Mais nous écoutons bien évidemment les élèves, les parents en cas de problème et nous appelons à la vigilance de chacun.

Nous sommes en relation avec le SIVOS et les responsables du transport scolaire pour informer quand cela est nécessaire.

En début d'année, un des bus de 13h35 arrivait et ouvrait ses portes un peu tôt, ce problème semble résolu.

Des parents observent que dans le bus, des grands sont debout, non attachés à l'arrivée.

Une famille constate que le bus démarre quelque fois trop tôt de Routelle, ce qui occasionne des problèmes : des enfants ne sont pas pris en charge par le transporteur.

Il a été donné à chaque élève une carte de bus.

### **10- Projets pour l'année scolaire 2019/2020 :**

Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 sont inscrites pour une séquence de 8 séances de natation à la piscine Croppet du 15/09/2020 au 17/11/2020. Les séances ont lieu le Mardi (après-midi) de 14h15 à 15h45. Le SIVOS finance l'apprentissage (1 851 euros) et le transport est à la charge de l'école (coopérative scolaire) (1 040 euros).

Les classes ont sollicité des parents pour accompagner.

Nous remercions les parents accompagnateurs qui sont généralement au nombre de 3 voire de 4 ce qui permet un très bon encadrement des élèves tout au long de l'après-midi.

Banque alimentaire : C'est un projet à l'initiative de Mme Grappey (SIVOS).

Les enfants sont sensibilisés sur les objectifs d'une telle collecte et les valeurs citoyennes : partage, solidarité. Deux personnes sont intervenues en classe de CM1 CM2 l'an dernier pour expliquer le rôle de la banque alimentaire. Ce projet sera sûrement reconduit cette année.

Projet ASCAP : il s'agit d'un projet artistique.

Dans le cadre du projet « Œuvres à l'école », les deux écoles du RPI accueilleront dans leurs locaux plusieurs œuvres prêtées par l'artothèque de l'ASCAP (Association Sportive des Automobiles Peugeot), avec la collaboration du SIVOS et des mairies. Le thème est le paysage.

Les œuvres seront exposées du Vendredi 8 janvier 2021 au Lundi 22 mars 2021 dans les écoles. Un travail artistique sera alors effectué par chaque classe pendant cette période. Le projet se terminera par une exposition et un vernissage fin mars.

L'équipe enseignante s'adapte avec l'actualité : nous avons en tête certains projets mais nous attendons des conditions sanitaires plus favorables pour les envisager sérieusement.

Mr Jeannot et Mr Monier ont effectué une randonnée avec leurs classes avant les vacances. Ils pourront éventuellement réitérer cette pratique les mois prochains.

Mr Jeannot envisage une sortie à la Fabrika Sciences au printemps.

Mr Monier fait actuellement travailler ses élèves sur le Vendée Globe.

Mme Sequeira envisage au printemps une (des) sortie(s) en forêt pour organiser des ateliers de reconnaissance d'arbres.

Mme Fayard souhaiterait travailler sur la biodiversité au printemps et a pris des contacts dans ce sens.

### **10. Les comptes de coopérative scolaire.**

Suite à ce qui a été décidé lors du conseil d'école en octobre 2013, voici l'état des finances de la coopérative scolaire de l'école de Roset-Fluans à ce jour et pour la dernière année écoulée :

Solde du compte au 29/10/2020 : 3 804,55 €

recette : 860 € Merci aux familles ayant participé. On rappelle que ce n'est pas une obligation.

**Remarques :**

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux effectués : ballon d'eau chaude remis en service, moteur de fenêtre réparé.

Cette année, les hirondelles sont peu nombreuses. Les élèves espèrent leur retour au printemps. La solution retenue pour éviter les salissures est un nettoyage accru à l'eau par l'employé communal.

**Planning des prochains conseils d'école :**

**La date du second conseil d'école qui sera normalement commun aux deux écoles du RPI sera connu prochainement .**

**20h00 : Fin de la séance.**

**F MONIER**